

# ACTION URGENTE

## LEYLA YUNUS PRIVÉE D'AVOCATS DE SON CHOIX

Deux des principaux avocats de Leyla Yunus, défenseure des droits humains et prisonnière d'opinion azerbaïdjanaise, ont été dessaisis de son cas, tandis qu'un troisième avocat est poursuivi pour diffamation, semble-t-il en représailles pour l'avoir représentée.

Le 29 octobre, **Javad Javadov**, un avocat défendant **Leyla Yunus** depuis son arrestation le 30 juillet a été écarté de l'affaire peu après avoir mis en relief les failles caractérisant la procédure et d'autres atteintes aux normes d'équité dans le cadre du procès de la militante. Le 5 novembre, **Khalid Bagirov**, second principal avocat représentant Leyla Yunus, s'est lui aussi vu interdire de l'assister. Ces deux avocats, dont l'implication auprès d'elle est purement professionnelle, ont été cités comme témoins par le ministère public, après quoi ils ont été empêchés de s'entretenir avec Leyla Yunus et ont été informés que son dossier leur était retiré en raison d'un prétendu **conflit d'intérêts**. Aucune explication officielle ne leur a été fournie. Un autre avocat agissant en faveur de Leyla Yunus, **Alayif Huseynov**, a été accusé de diffamation par l'ancienne codétenue de la militante, après qu'il a rendu publics des propos tenus par cette femme selon lesquels elle avait été menacée et maltraitée en prison.

Le fait que les deux principaux avocats ayant représenté Leyla Yunus depuis son arrestation aient été écartés du procès, et qu'un troisième avocat s'étant exprimé en sa faveur soit poursuivi en justice constitue une atteinte à son droit d'être représentée par un avocat de son choix, composante essentielle de son droit à un procès équitable. Amnesty International a précédemment recensé en Azerbaïdjan des cas d'avocats menacés, radiés du barreau et visés par des sanctions disciplinaires et pénales motivées par des considérations politiques, parce qu'ils avaient représenté des dirigeants de l'opposition et des personnes ayant critiqué le gouvernement.

Leyla Yunus a été arrêtée le 30 juillet, sur la base d'accusations de trahison et d'autres crimes forgées de toutes pièces. Son mari, **Arif Yunus**, a été appréhendé le 5 août pour des accusations similaires. Amnesty International les considère tous deux comme des prisonniers d'opinion.

### DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES

MENTIONNÉS CI-APRÈS, en azéri, en anglais, en russe ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités de libérer Leyla et Arif Yunus immédiatement et sans condition ;
- déplorez le fait que Leyla Yunus soit privée du droit d'être défendue par des avocats de son choix, qui est une composante essentielle du droit à un procès équitable ;
- insistez sur la nécessité de respecter et de protéger pleinement le droit à la liberté d'expression en Azerbaïdjan.

### ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 23 DÉCEMBRE 2014 À :

Président

Ilham Aliyev  
Office of the President of Azerbaijan  
19 Istiqlaliyyat Street  
Baku AZ1066, Azerbaïdjan  
Fax : + 994 12 492 0625  
Courriel : office@pa.gov.az

**Formule d'appel : Dear President Aliyev, / Monsieur le Président,**

Procureur général

Zakir Qaralov  
Office of the Prosecutor General  
7 Rafibeyli Street  
Baku AZ1001, Azerbaïdjan  
Courriel : info@prosecutor.gov.az

**Formule d'appel : Dear Prosecutor General, / Monsieur le Procureur général,**

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Azerbaïdjan dans votre pays. (adresse/s à compléter) :** nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la quatrième mise à jour de l'AU 182/14. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/EUR55/018/2014/fr>

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## LEYLA YUNUS PRIVÉE D'AVOCATS DE SON CHOIX

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Leyla Yunus est la présidente de l'Institut pour la paix et la démocratie, une ONG azerbaïdjanaise. Elle a été arrêtée le 30 juillet 2014 et accusée de trahison (pour avoir prétendument espionné pour le compte de l'Arménie), d'évasion fiscale, de fabrication de faux, de fraude et d'avoir effectué des transactions illégales liées à une subvention que son ONG a reçue et que les autorités l'ont empêchée d'enregistrer. Son mari, Arif Yunus, a été appréhendé le 5 août. Arif Yunus est également accusé de trahison et de fraude et d'évasion fiscale en lien avec son implication dans les activités de l'Institut pour la paix et la démocratie.

Le 23 septembre, Leyla Yunus a été nommée pour le prestigieux Prix Sakharov de la liberté de pensée.

Amnesty International est préoccupée de longue date par le fait que les autorités azerbaïdjanaises ne protègent pas les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion, en violation de leurs obligations au regard du droit international. Les personnes qui, dans le pays, expriment des opinions dissidentes sont fréquemment la cible d'accusations forgées de toutes pièces, d'agressions, de harcèlement, de chantage ou d'autres représailles de la part des autorités et des groupes qui leur sont liés. Les responsables de l'application des lois recourent régulièrement à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements contre des militants de la société civile, en toute impunité.

Amnesty International a adopté 21 personnes en tant que prisonniers d'opinion en Azerbaïdjan car elles sont incarcérées seulement pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression. Pour de plus amples informations, voir : *Behind bars: Silencing dissent in Azerbaijan* (disponible en anglais à l'adresse : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/EUR55/004/2014/en>) ; *Another prominent human rights defender thrown behind the bars* (disponible en anglais à l'adresse <http://www.amnesty.org/fr/library/info/EUR55/010/2014/en>), ainsi que l'AU 200/14 (<http://www.amnesty.org/fr/library/info/EUR55/011/2014/fr>) et l'AU 186/14 et ses mises à jour (<http://www.amnesty.org/fr/library/info/EUR55/013/2014/fr>).

L'Azerbaïdjan préside actuellement le Comité des Ministres, le principal organe décisionnel du Conseil de l'Europe, une organisation considérée comme la gardienne des droits humains en Europe.

En juin 2015, Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan, accueillera la première édition des Jeux Européens. Les Jeux Européens de 2015 seront la première manifestation multisports européenne et accueilleront près de 6 000 athlètes européens. Le 25 juillet, peu de temps avant son arrestation, Leyla Yunus avait organisé une conférence de presse au cours de laquelle elle avait appelé à un boycott international des Jeux Européens en raison du bilan désastreux de l'Azerbaïdjan sur le plan des droits humains.

Noms : Leyla Yunus (f), Arif Yunus (h), Javad Javadov (h), Khalid Bagirov (h), Alayif Huseynov (h)  
Une femme et des hommes

Action complémentaire sur l'AU 182/14, EUR 55/021/2014, 11 novembre 2014